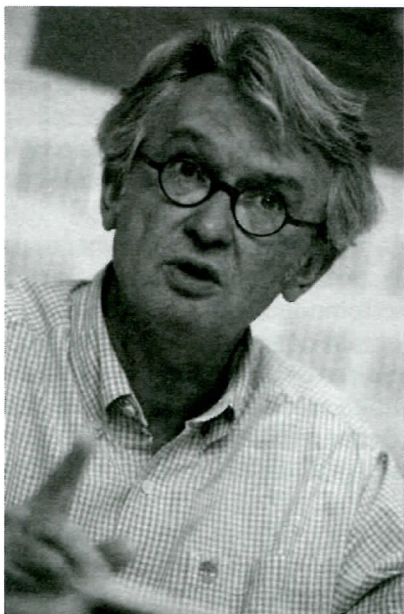


# Pour Force Ouvrière

**FO**  
la force syndicale  
[www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr)



Jean-Claude Mailly  
Secrétaire général de  
Force Ouvrière

## Le service public c'est la République

pect des principes d'égalité, de continuité et de proximité. Outre son efficacité déjà démontrée, cela s'explique aussi par le fait que le service public est l'application d'une notion large et unanimement ancrée: répondre, en égalité de droits et de traitements, à la satisfaction des besoins collectifs de la République.

Afin de garantir l'égal accès de tous, en tout point du territoire, aux droits et biens essentiels, le service public des trois versants des fonctions publiques de l'État, hospitalière et territoriale, doit se réaliser dans les meilleures conditions d'impartialité, de neutralité, de sécurité, de qualité et d'efficacité. À la différence du marché, qui a pour seul objet la recherche de profits privés, les services publics, eux, sont au cœur de la République. Ils sont les garants de la cohésion sociale. Ils concourent à l'exercice des droits fondamentaux et à la lutte contre les inégalités. Le service public est, avec la protection sociale collective, au centre de la conception solidaire et égalitaire de la République en incarnant la différence fondamentale entre l'idée de bien commun et celle de rentabilité.

Face aux dogmes du tout-concurrence, de la libéralisation, de la déréglementation et des privatisations induites, Force Ouvrière n'a de cesse de défendre et de promouvoir la conception républicaine du service public et le statut général.

### Services publics attaqués, République fragilisée

De sondages en enquêtes, de statistiques en diagnostics, d'accidents en crises, les citoyens n'ont jamais démenti leur besoin de services publics gérés dans le res-

#### **Par la grève à l'appel de FO, les personnels ont fait échouer le processus**

Le 12 décembre 2007, lors des premières mesures RGPP, le président de la République décide la mise en place d'un opérateur privé pour organiser les examens du permis de conduire argumentant des délais d'attente trop long, pour les candidats. Dans le même temps, il annonce vouloir diminuer le coût de la formation à la conduite. Grand paradoxe, alors que l'examen du permis de conduire effectué par des fonctionnaires d'État est alors un examen gratuit: en privatisant le service, les candidats auraient dû payer non seulement la formation à l'auto-école, mais de plus un droit d'examen à l'entreprise privée chargée d'organiser les examens. Par la grève à l'appel de FO, les personnels ont fait échouer le processus.

En 2009, la réforme du permis de conduire annoncée par le gouvernement, dans le cadre de la RGPP, décrète l'augmentation artificielle du pourcentage de réussite de l'examen pratique voiture de 53% à 66%. En supprimant de la liste des erreurs éliminatoires à l'examen certaines infractions graves (comme un stop grillé), le gouvernement est prêt à augmenter l'insécurité routière et les risques de mortalité des jeunes conducteurs, uniquement pour faire des économies en termes d'effectifs. Il quantifie même les effectifs économisés. Si les inspecteurs du permis de conduire atteignent 60% de réussite, cela fait «économiser» 75 effectifs, et s'ils atteignent 66% de réussite, pour le gouvernement c'est 148 effectifs d'économisés. Là encore, les personnels se sont mobilisés à l'appel de FO contre cette aberration.

Et ce manque d'effectifs entraîne le fait que les inspecteurs ne peuvent plus effectuer leurs missions essentielles de contrôle de la qualité de la formation dispensée par les auto-écoles, ou le contrôle des centres chargés de récupérer les points perdus à la suite d'infractions au code de la route.

# Pour Force Ouvrière

## Le service p

### **La santé alimentaire en danger**

*La baisse des effectifs (542 emplois supprimés) dans le domaine de la sécurité sanitaire de l'alimentation, ne permet plus aux services vétérinaires de garantir la salubrité de la viande sortant des abattoirs. L'insuffisance des moyens et le non-respect des règles fixées pour les contrôles indispensables à la protection de la santé publique et à la sécurité du consommateur conduisent aujourd'hui en France à:*

- une absence quasi totale d'inspection dans de nombreux abattoirs de volailles;
- l'impossibilité dans certains abattoirs de réaliser l'inspection des animaux vivants avant leur abattage, alors qu'il s'agit d'un point clé pour garantir la mise sur le marché de viande d'animaux en bonne santé;
- de très graves manquements dans le domaine du traitement des animaux.

**Une «expérimentation nationale» sur les plus gros abattoirs de porcs de Bretagne (et donc français), permettant aux exploitants de ces abattoirs d'assurer eux-mêmes l'inspection des viandes qu'ils vont vendre aux consommateurs, est d'ores et déjà en cours.**

Pour autant, ces dernières années, les services publics, la fonction publique, les missions publiques, les fonctionnaires et les agents publics n'ont jamais été autant attaqués. Quand il ne s'agit pas de les faire disparaître purement et simplement.

La Révision générale des politiques publiques (RGPP), la réforme de l'administration territoriale de l'État, la loi Hôpital, patient, santé, territoires, la réforme des collectivités territoriales (aidée par la suppression de la taxe professionnelle), les fusions imposées comme celles des services des impôts et du Trésor public, créant Pôle emploi ou les Agences régionales de santé, le changement de statut de La Poste, les privatisations et les ouvertures à la concurrence de missions publiques, etc., illustrent ces attaques.

L'émergence de partenariats public/privé et la suppression de services par le développement des établissements publics ou privés démontrent les velléités des pouvoirs publics à les amplifier. Sous la pression du libéralisme économique, le service public est devenu indésirable.

### **Moins de service, mais plus cher**

*L'instauration de péages ferroviaires pour la SNCF au bénéfice de Réseau Ferré de France (RFF - mesure d'avril 2008) se répercute sur le service ferroviaire par des suppressions de trains ou d'arrêts (sur des lignes jugées non rentables du fait des péages) et par des augmentations importantes des tarifs des billets et abonnements pour les usagers de la SNCF.*

Éléments d'une politique d'austérité et idéologique, ces réformes visent à:

- démanteler pour ensuite tenter de justifier une privatisation des services publics et de toute la fonction publique;
- gérer l'hôpital public comme une entreprise privée, et rentabiliser les soins au détriment de la santé des malades;
- détruire le maillage territorial des services publics et de leurs personnels, notamment avec la suppression programmée du département, celle, déjà effective, de nombreux services et leur concentration régionale;
- sortir les fonctionnaires et agents publics de leurs droits, de leurs garanties, de leurs statuts particuliers et du statut général de la fonction publique;
- stigmatiser les agents publics et les opposer aux salariés du privé;
- transformer le service public solidaire en services payés directement par les «usagers-clients», et ainsi passer de l'égalité républicaine pour chaque citoyen à une inégalité généralisée, fonction des ressources du «client». Dans un document intitulé «Livre noir des réformes contre le service public», FO a mis en évidence leurs impacts néfastes pour tous les usagers.

Dès leur origine, FO a pris position, a condamné et combattu ces réformes. Jamais concertées, jamais débattues, ni au Parlement, ni avec les élus locaux, ni avec les organisations syndicales, ces décisions ont été élaborées en catimini par quelques hauts dirigeants et des conseillers privés, intéressés directement à la privatisation de missions publiques du fait de l'activité de leurs sociétés.

La qualité des services publics, leurs compétences respectives, leurs équipements et leur opérabilité territoriale, administrative, technique ou de contrôle constituent des atouts d'attractivité et de créations d'emplois pour toute l'économie française. La recherche, l'innovation et l'ingénierie publiques aident au développement de tout le territoire et de tous les secteurs privés (un investissement public génère plus de cinquante développements privés à terme!).

Beaucoup de pays envient cet ancrage territorial, ce contact de l'action publique avec la réalité du terrain. Pourtant les réformes en cours s'emploient à casser cette proximité de l'action